



## Guide pour l'enseignant(e) Cycle 2

### Le projet « Moi et les autres »

Le projet « Moi et les autres » se fixe pour objectif d'aider les enseignant(e)s du cycle 2 à s'approprier le contenu de la Charte en proposant **un ensemble organisé d'activités** permettant de contribuer à construire les principes républicains auxquels la Charte fait référence.

Ce projet s'articule autour de trois phases

	 Principe républicain visé	 Moyen	 Réalisation finale
MOI	Égalité	Des portraits utilisant différentes techniques	Mon album 
		« Aujourd'hui, c'est MOI ! »	Affiche « C'est NOUS » <small>Cette année, à l'école, c'est NOUS !</small> 
LES AUTRES	Liberté	Les règles de vie de la classe, les règles de jeux	Notre affiche 
MOI ET LES AUTRES	Fraternité	Symboliser la place de chacun dans un vivre ensemble permis par des règles	Notre fresque 

### MOI

Cette première partie du projet a pour objectif de faire prendre conscience à l'enfant de sa singularité. Pour cela, deux séries d'activités sont proposées :

- le **projet « Aujourd'hui, c'est MOI ! »** : il s'agit que chaque enfant dispose d'un temps pour se présenter à la classe (*qui je suis, qui est ma famille, ce que j'aime, ce que je déteste, mes jeux et mes occupations préférés...*). Cette présentation est accompagnée par la rédaction d'un album. A l'issue de cette présentation, la photo de l'enfant vient rejoindre une affiche intitulée : « **Cette année, à l'école, c'est NOUS** »
- des **activités** dans le domaine des arts visuels **autour du portrait** : le but est de constituer, pour chacun des enfants, à partir de techniques particulières et en référence avec des œuvres de la « culture commune et partagée », un ensemble de portraits qui pourront être regroupés dans un album personnel. A l'école, chacun est différent et l'école est organisée autour du principe d'**égalité** : *je suis différent de mon camarade mais je suis, comme lui, un élève de la classe et de l'école.*

## LES AUTRES

Dans un deuxième temps (ou en parallèle), les enfants seront amenés à percevoir que la vie collective à l'école nécessite d'être organisée autour de **règles permettant d'apprendre ensemble** : dans la classe, dans la cour de récréation, durant les séances d'EPS... des règles sont nécessaires pour que chacun puisse avoir la **liberté** d'agir dans le **respect de la liberté des autres**.

Ces règles seront explicitées et établies en termes de droits et de devoirs. L'ensemble de ces règles sera regroupé dans un document collectif (affiche ou album de la classe) pour en garder trace et en souligner le caractère nécessaire pour le vivre ensemble.

## MOI ET LES AUTRES

Enfin, les enfants seront conduits à réaliser une fresque faisant **converger les deux approches** (comme symbole de la **fraternité**, point de rencontre et de « transcendance » de l'égalité et de la liberté).

Par exemple, une fresque collective pourra être produite :

- elle utilisera le portrait que chaque enfant aura choisi dans son album : *je suis MOI dans le groupe*
- elle soulignera également la nécessité de règles. La fresque pourra comporter un extrait du document collectif réalisé lors de la deuxième phase (par exemple, règle d'un jeu utilisé par la classe) : *pour que nous puissions vivre et agir ensemble, des règles sont nécessaires*
- enfin, elle symbolisera le vivre ensemble en organisant par exemple les différents portraits en cercle ; elle posera le principe de fraternité en utilisant, par exemple, le symbole des mains jointes.



Cette fresque sera ensuite affichée dans l'école. Son inauguration, avec les parents et les représentants des partenaires de l'école (Mairie, associations...) pourra donner lieu à une présentation (par les enseignants avec les enfants) donnant sens au principe de laïcité à l'école de la République.